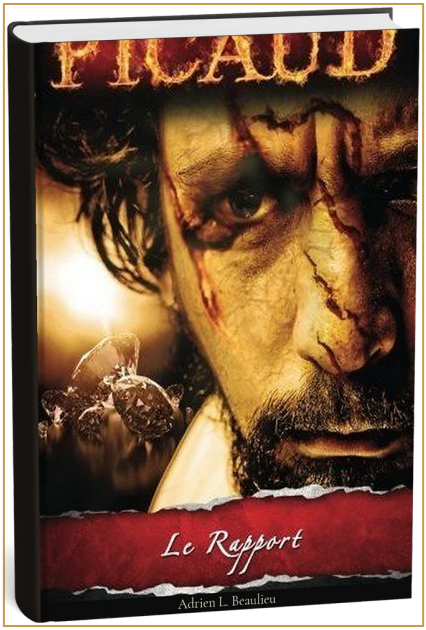
MAISON BEAULIEU · AB ÉDITIONS

L'Aventure Picaud · Partie II de l'Intégrale



Le Rapport

PREMIER CHAPITRE INTÉGRAL OFFERT

ADRIEN L. BEAULIEU

adrienbeaulieu.com · Ex-libris d'extrait gratuit

EXTRAIT DE LECTURE · DE L’ARCHIVE AU FEUILLETON

Chapitre I

La police est le gouffre où tout va s'engloutir. Elle est plus noire et mieux instruite qu'un confessionnal, car les pénitens ne viennent pas d’eux-mêmes à la police. Elle tient registre de tout, vices, crimes, mauvaises actions, turpitudes, héroïsme, bienfaisance, générosité, mystifications, espièglerie. Le nombre est immense des choses qu'elle sait. Des méchans seuls ont pu dire qu'il était plus grand encore de celles qu'elle ne savait pas. Au milieu de toutes ces histoires cachées, je mets, aujourd'hui la main dans un dossier ; j’en tire au hasard une affaire. J’en coordonne les diverses parties et du tout épars dans trente rapports, notes officielles, procès-verbaux, interrogatoires, actes d’accusation, débat des plaidoiries, j'extrais l'aventure suivante que je livre à mes lecteurs comme une des plus curieuses qu'ils aient encore lues dans ces mémoires.

En 1807, vivait à Paris un ouvrier cordonnier, en chambre, du nom de François Picaud. Ce pauvre diable, jeune et assez joli garçon, était sur le point de se marier avec une fillette fraîche, accorte, agaçante et qui lui plaisait fort, comme plaît d'ailleurs aux gens du peuple la fiancée qu'ils se choisissent, c’est-à-dire uniquement entre toutes |es femmes ; car, pour les gens du peuple il n'existe qu'une manière d'avoir une femme, c’est de l’épouser. Or, ce beau projet en tête et vêtu de ses habits du dimanche, François Picaud se rend chez un cafetier, son égal de rang et d’âge, mais plus riche que l’ouvrier, et connu pour une jalousie extravagante de tout ce qui prospérait autour de lui.

Mathieu Loupian, né à Nîmes comme Picaud, avait, à Paris, un café-estaminet très bien achalandé près de la place Sainte-Opportune. Il était déjà veuf, et avait deux enfans de sa défunte femme ; trois voisins habituels, tous du département du Gard, tous de la connaissance de Picaud, étaient avec lui.

– Qu'est-ce ? dit le maître du lieu ; eh ! Picaud, comme te voilà brave, on dirait que tu vas danser las treilhas (les treilles, ballet populaire, fort à la mode dans le Bas-Languedoc).

– Je fais mieux, mon Loupian, je me marie.

– Et qui as-tu choisi pour te planter des cornes ? demande un des auditeurs nommé Allut.

– Non pas la seconde fille de ta belle-mère, car dans cette famille on a si peu d'adresse à les mettre, que les tiennes ont percé ton chapeau.

On se regarde ; en effet, le feutre d'Allut a un accroc et les rieurs passent du côté du peyou (savetier).

– Badinage à part, dit le cafetier, qui épouses-tu, Picaud ?

– La de Vigoroux.

– Marguerite la riche ?

– Elle-même.

– Mais elle a cent mille francs, s'écrie le cafetier consterné.

– Je la paierai en amour et en bonheur. Or çà, messieurs, je vous invite à la messe qui se dira à Saint-Leu, et à la danse après le repas de noce qui aura lieu au Bal champêtre, dans les bosquets de Vénus, rue

aux Ours, chez M. Latignac, maître de danse, au cinquième sur le derrière.

Les quatre amis peuvent à peine répondre quelques paroles insignifiantes, tant le bonheur de leur camarade les étourdit.

– A quand la noce ? demanda Loupian.

– A mardi prochain.

– A mardi ?

– Je compte sur vous. A revoir… Je vais à la mairie et de là chez M. le curé.

Il sort. On se regarde.

– Est-il heureux ce drôle !

– Il est sorcier.

– Une fille si belle, si riche !

– A un peyou !

– Et c'est mardi la noce !

– Oui, dans trois jours.

– Je gage dit Loupian, de retarder la fête.

– Comment feras-tu ?

– Oh un badinage.

– Quoi, encore ?

– Une plaisanterie excellente… Le commissaire va venir. Je dirai que je soupçonne Picaud d'être un agent des Anglais ; vous

comprenez ? Là-dessus, on le mandera ; on l'interrogera ; il aura peur, et pendant huit jours au moins la noce prendra patience.

– Loupian, dit Allut, c'est un mauvais jeu. Tu ne connais pas Picaud… Il est capable, s'il découvre le tour, de s'en venger durement.

– Bah ! bah ! dirent les autres, il faut s'amuser en carnaval.

– Tant qu'il vous plaira ; mais je vous avertis que je ne suis pas du projet, chacun son goût.

– Oh ! reprend le cafetier avec aigreur, je ne m'étonne pas que tu portes des cornes, tu es capon.

– Je suis honnête homme, tu es jaloux. Je vivrai tranquille, tu mourras malheureux. Bonne nuit.

Dès qu'il a tourné le talon, le trio s'encourage à ne pas abandonner une si plaisante idée, et Loupian, l'inventeur de la proposition, promet à ses deux amis de les faire rire à ventre déboutonné. Le même jour, deux heures après, le commissaire de police, devant lequel Loupian avait jasé, faisait son devoir de fonctionnaire vigilant. Des bavardages du cafetier, il compose un superbe rapport en style de commissaire, et expédie son travail à l'autorité supérieure. La note fatale est portée chez le duc de Rovigo elle coïncide avec des révélations qui se rattachent aux mouvemens de la Vendée. Plus de doute, Picaud sert d'intermédiaire entre le midi et l'ouest. Ce ne peut être qu'un personnage important ; son métier actuel cache un gentilhomme languedocien. Bref, dans la nuit du dimanche au lundi, le malheureux Picaud est enlevé de sa chambre avec tant de mystère que nul ne l’a vu partir ; mais depuis ce jour sa trace est perdue complétement ; ses

parens, ses amis ne peuvent obtenir sur son sort le moindre renseignement, et l'on cesse de s'occuper de lui.

Le temps s'écoule ; 1814 arrive ; le gouvernement impérial tombe, et du château de Fénestrelle descend, vers le 15 avril, un homme voûté par la souffrance, vieilli par le désespoir encore plus que par le temps. En sept ans, on dirait qu'il a vécu un demi-siècle. Nul ne le reconnaîtra, car lui-même ne s'est pas reconnu, lorsque, pour la première fois, dans la chétive auberge de Fénestrelle, il a pu consulter un miroir.

Cet homme qui, dans sa prison, répondait au nom et prénom de Joseph Lucher, a servi moins de domestique que de fils à un riche ecclésiastique milanais. Celui-ci, indigné de l'abandon où ses proches le laissaient, afin de jouir des revenus de sa grande fortune, ne leur a livré ni les capitaux qu'il possédait sur la banque de Hambourg, ni ceux qu'il a placés sur la banque d'Angleterre. De plus, il a vendu la plus grande partie de ses domaines à un des grands dignitaires du royaume d'Italie. Cette vente a été faite à fonds perdu. La rente annuelle est payable chez un banquier d'Amsterdam, chargé de faire parvenir l'argent au vendeur. Ce noble Italien, mort le 4 janvier 1814, avait fait unique héritier d'environ sept millions de biens libres le pauvre Joseph Lucher, et, en outre, avait découvert à ce dernier le secret d'un trésor où étaient cachés environ douze cent mille francs de diamans au prix du commerce, et au moins trois millions d'espèces monnoyées, tant en ducats de Milan, florins de Venise, quadruples d'Espagne, que louis de France, guinées anglaises, etc.

Joseph Lucher, libre enfin, marcha rapidement vers Turin, gagna Milan ; il agit avec prudence, et, au bout de quelques jours, il était en possession du trésor qu'il venait chercher, augmenté d'une multitude

de pierres antiques, de camées admirables, tous d'une première valeur.

De Milan, Joseph Lucher se rendit à Amsterdam, à Hambourg, successivement à Londres et dans ce voyage recueillit assez de richesses pour en combler les caisses d'un roi. Lucher, instruit à fond par son maître des ressorts secrets de la spéculation sut si bien placer ses espèces qu'en se réservant ses diamans et un million en portefeuille, il se créa un revenu de six cent mille francs payable partiellement par les banques d'Angleterre, d'Allemagne, de France et d'Italie.

Cela fait il se mit en route pour Paris où il arriva le 15 février1815, huit ans après, jour pour jour, que l'infortuné Pierre Picaud avait disparu. Celui-ci aurait eu alors trente-quatre ans.

Joseph Lucher tomba malade, dès le lendemain de son entrée à Paris. Comme il était sans train, sans valet, il se fit transporter dans une maison de santé. Au retour de Napoléon, Lucher était encore malade et n'avait point cessé de l'être depuis que l'empereur avait habité l'île d'Elbe. Tant que l'empereur demeura en France, le malade Lucher prolongea sa convalescence ; mais lorsque la seconde Restauration eut paru devoir consolider définitivement la monarchie de Louis XVIII, l'habitué de la maison de santé la quitta et se rendit dans le quartier Sainte-Opportune. Voici ce qu'il apprit.

En 1807, au mois de février, on s'occupa beaucoup de la disparition d'un jeune savetier, honnête homme, et près de faire un mariage fabuleux. Une plaisanterie de trois amis détruisit sa bonne fortune : le pauvre diable s'enfuit ou fut enlevé. Enfin nul ne sut quel avait été son sort. Sa prétendue le pleura pendant deux ans ; puis fatiguée sans

doute de ses larmes, épousa le cafetier Loupian qui, par ce mariage, ayant augmenté ses affaires, possédait aujourd'hui sur les boulevarts le plus magnifique et le mieux achalandé de tous les cafés de Paris.

Joseph Lucher entendit cette histoire assez indifféremment, en apparence. Il s'informa cependant des noms de ceux dont les plaisanteries avaient causé le malheur présumé de Picaud. On avait oublié les noms de ces individus.

– Cependant, ajouta un de ceux que le nouveau venu interrogeait, il y a un certain Antoine Allut qui s'est vanté devant moi de connaître ceux dont vous parlez.

– J’ai connu un Allut en Italie : il était de Nismes.

– Celui dont il est question est aussi de Nismes.

– Cet Allut me prêta cent écus, et me dit de les rendre, autant qu'il m'en souvient, à son cousin Antoine.

– Vous pouvez lui envoyer la somme à Nismes, car il s'y est retiré.

Le lendemain, une chaise de poste, précédée d'un courrier qui payait triples guides, volait plutôt qu'elle ne courait sur la route de Lyon. De Lyon, la voiture suivit le Rhône par la route de Marseille, quitta celle-ci au pont Saint-Esprit. Là, un abbé italien mit pied à terre, pour la première fois depuis le commencement du voyage. Il prit un carrossin et descendit à Nismes à l’hôtel si connu du Luxembourg. Sans affectation, il s'informa aux gens de l'hôtel de ce qu’était devenu Antoine Allut. Ce nom, assez commun dans cette contrée est porté par plusieurs familles toutes différentes de rang, de fortune et de religion. Il se passa un assez long temps avant que l'individu à la recherche duquel courait l'abbé Baldini, fut

définitivement rencontré, et quelques jours furent en outre nécessaires à l'abbé pour se mettre en rapport intime avec Antoine Allut. Mais ces préliminaires terminés, l'abbé conta à Antoine que, prisonnier au château de l'Œuf, à Naples, et, pour crime d'état, il avait fait connaissance avec un bon compagnon dont il regrettait fort la mort arrivée en 1811.

– A cette époque, dit-il, c'était un garçon d'environ trente ans ; il expira pleurant encore son pays perdu, mais pardonnant à ceux dont il avait à se plaindre. C'était un Nismois, et il se nommait Pierre Picaud.

Allut poussa un cri. L'abbé le regarda avec étonnement.

– Vous connaissez donc vous-même ce Picaud ? dit-il à Allut.

– C'était un de mes bons amis... II est allé mourir loin le malheureux... Mais avez-vous su la cause de son arrestation ?

– Il ne la savait pas lui-même, et il m'en a fait de tels sermens que je ne peux douter de son ignorance.

Allut soupira. L'abbé reprit :

– Tant qu'il a vécu, une seule idée l'occupa. I1 aurait, disait-il, donné sa part de paradis à qui lui aurait nommé l'auteur ou les auteurs de son arrestation. Et cette idée fixe a même inspiré à Picaud l'idée de la singulière clause testamentaire qu'il a faite. Mais d'abord je dois vous dire que, dans la prison, Picaud avait rendu de nobles services à un Anglais prisonnier comme lui, lequel en mourant a laissé à Picaud un diamant de la valeur au moins de cinquante mille francs....

– Il fut bien heureux, s'écria Allut, cinquante mille francs, c'est une fortune.

– Lorsque Pierre Picaud se vit au lit de mort, il me fit appeler, et me dit

«– Ma fin me sera douce si vous me promettez d'accomplir mes intentions ; me le promettez vous ?

«– Je le jure, dis-je, bien persuadé que vous n'exigerez rien contre l'honneur et la religion.

«– Oh! rien, sans doute. Ecoutez-moi, vous en jugerez : je n'ai pu savoir le nom de ceux qui m'ont plongé dans cet enfer ; mais j'ai eu une révélation. La voix de Dieu m'a averti qu'un de mes compatriotes de Nismes, Antoine Allut, connaît mes dénonciateurs. Allez vers lui, quand votre liberté vous sera rendue, et de ma part donnez-lui le diamant que je tiens de la bonté de sir Herbert Newton ; mais je mets une condition, c'est qu'en recevant le diamant de vous, il vous confiera les noms de ceux que je regarde comme mes assassins. Lorsqu'il vous les aura appris, vous reviendrez à Naples, et vous les insinuerez écrits sur une plaque de plomb dans mon tombeau. Voilà d'abord quatre mille sequins (deux mille francs environ) pour me faire ensevelir dans une église et pour avoir un caveau à part ; puis, voici seize mille autres sequins (huit mille francs environ) pour fournir aux frais de votre voyage à Nismes. Je tiens cette double somme des bienfaits de mon cher maître sir Herbert Newton.»

– Touché de pitié, je lui jurai par le corps sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'exécuter fidèlement ses intentions. Il me remit l'argent et le diamant et mourut en paix. Quoique prisonnier, je fis exécuter ses volontés. Il repose à Naples dans l'église du Saint Esprit et dès que

ma liberté m'a été rendue, je suis venu en France pour m'acquitter fidèlement de l'engagement que j'ai pris envers votre pauvre compatriote. Me voici et voilà le diamant.

L'abbé Baldini à ces mots avança la main et fit briller au médius un solitaire dont l'eau, la grosseur, les feux annonçaient la valeur. Certes, en la portant à cinquante mille francs, on n'exagérait pas, car, vendue dans une bonne occasion, cette pierre admirable aurait au moins valu quatre-vingts à quatre-vingt-dix mille francs. Antoine Allut la contemplait avec des yeux de faucon ; une sueur glacée suintait de ses tempes, sa bouche était affreusement contractée, et au frisson qui agitait son corps, on reconnaissait sans peine quel combat l'avarice livrait à la prudence dans son cœur.

En ce moment, la femme d'Antoine Allut rentra, sa figure bouleversée portait les traces d'un chagrin récent et violent ; elle traversa la chambre avec rapidité ; et, venant se poster devant son mari, encore tout ébahi des discours de l'abbé italien :

– Mon homme (style du pays), tu peux bien te cacher et moi ne plus me montrer dans la ville, ton frère et ma soeur vont nous écraser de leur fortune insolente ; apprends que tout à l'heure ils ont reçu par la diligence vingt mille francs qui leur tombent du ciel.

– Vingt mille francs! répéta le Nismois consterné ; et d'où ?

– C'est une histoire. Ton frère, il y a un an, sauva de la noyade un Danois qui venait voir en Avignon le comte de Rantzau (Ce comte de Rantzau Aschberg, si connu dans ces derniers temps à Paris, par la comédie de Bertrand et Raton, est le seigneur danois qui, renversant le pouvoir de la reine Mathilde et de son amant le médecin Struensée, rendit, en 1772, la régence de l'imbécile Christian VII, à la reine Julie.

Mais n'ayant point été récompensé comme il l'espérait par cette dernière princesse, il quitta le Danemarck, et vint habiter Avignon. Il y demeura plus de vingt ans, et y maria son domestique favori Bilseld qui l'aida de son intrépidité, dans la nuit où éclata la conspiration dont le comte de Rantzau Aschberg était l'âme. (Note de l'auteur)). Cet étranger, après l'avoir remercié, partit, et mantenant cette somme prodigieuse arrive toute en beaux louis d'or de quarante francs. Vont-ils faire les fiers vont-ils nous écraser, ton cadet, ma cadette ! Oh! certainement, j'en mourrai de douleur.

– Et surtout madame au moment où monsieur votre mari refuse un legs de cinquante mille francs au moins, que lui laisse un ami mourant, ajouta l'abbé.

– Comment il refuse cinquante mille francs ! s'écria cette femme le poing fermé et menaçant son mari du regard autant que du geste.

– C'est au moins ce que je puis croire, reprit tranquillement l'abbé.

Et il recommença le récit qu'il avait fait déjà, et il renforça la péroraison en montrant la bague qui, néanmoins, ne quitta pas son doigt. Certes il aurait fallu un autre caractère au faible Antoine Allut pour se défendre contre le terrible assaut qui lui fut livré ; jaloux d'ailleurs, comme les petites gens, la prospérité de son frère lui semblait un outrage à sa pauvreté. Sa femme, sur-le-champ, courut chez un joaillier voisin ; celui-ci vint, et, ayant examiné le solitaire, déclara qu'il s'en chargerait au prix de soixante-trois mille sept cent quarante-neuf francs onze centimes, pourvu que les Allut voulussent prendre en déduction de la somme un mas charmant (ferme ornée) rapportant deux mille neuf cent nonante francs, et que vu l'affaire il céderait pour cinquante-cinq mille francs.

C’était merveilleux, car dans aucun pays on ne compte le revenu de la terre qu'à trois ou trois et demi, quelquefois à quatre, jamais au-delà et souvent au-dessous. Il fallait, pour qu'un marché pareil fût proposé, que le joaillier y trouvât un autre bénéfice. Les époux Allut paraissaient fous de joie, mais la femme surtout ne se contenait pas ; elle se livrait à mille extravagances, et voulut même embrasser l'abbé qui s'y prêta pour en finir plus tôt. Séance tenante, Antoine Allut avoua qu'il connaissait et livra les noms qu'on lui demandait ; il ne le fit pas cependant sans un secret mouvement de terreur ; mais sa femme était là qui l'encourageait et l'abbé écrivit les noms de Gervais Chaubard, de Guilhem Solari, et enfin celui de Gilles Loupian.

La bague fut remise. Suivant la convention, elle devint la propriété du joaillier, qui solda de suite l'appoint, et, quatre mois après, au désespoir éternel des Allut, le diamant fut revendu à un négociant turc 102,000 francs. Cette différence causa un meurtre, celui du joaillier, et la ruine totale des avides Allut, qui durent fuir et sont depuis restés malheureux, en Grèce, où il se réfugièrent.

Une dame âgée se présenta au café Loupian et demanda le propriétaire ; elle lui confia que sa famille était redevable de services éminens à un pauvre homme ruiné par les événemens de 1814, mais si désintéressé qu'il ne voulait recevoir aucune récompense ; il souhaitait seulement entrer, comme garçon limonadier, dans un établissement où il serait traité avec égards. Il n'était plus jeune ; il paraissait avoir cinquante ans ; or, pour déterminer M. Loupian à le prendre, on donnerait au maître cent francs par mois, à l'insu du garçon. Loupian accepte.

Un homme se présente, assez laid et mal vêtu. La dame du lieu, madame Loupian, l'examine attentivement, croit retrouver dans ses

traits une figure de connaissance mais, perdue au milieu de ses souvenirs, n'y saisit rien qui la satisfasse, et oublie cette circonstance.

Les deux Nismois venaient exactement à ce café. Un jour l'un d'eux ne paraît pas. On plaisante sur son absence. Le lendemain se passe sans qu'il paraisse davantage. Que fait-il ? Guilhem Solari promet de savoir le motif de son absence ; il retourne au café vers neuf heures du soir, et, tout consterné, raconte que, sur le pont des Arts, la veille, à cinq heures du matin, le corps de l'infortuné Chaubard a été trouvé percé d'un coup de poignard. L'arme est restée dans la blessure, et sur le manche on a lu ces mots formés au moyen de lettres imprimées : NUMÉRO UN.

— Fin des premières pages offertes (Chapitre I complet à retrouver dans l'édition intégrale) —

MAISON BEAULIEU · AB ÉDITIONS

Poursuivre l’enquête avec Adrien L. Beaulieu

Retrouvez la fiche complète de « Le Rapport » pour réserver l’édition complète dès son ouverture, ou plongez dès ce soir dans notre trilogie historique disponible immédiatement.

Ouvrir la fiche officielle de « Le Rapport » →

Lire dès ce soir : Trilogie Treize à Table Tomes I–III (24,90 €) →

https://adrienbeaulieu.com/books/picaud-le-rapport